

## Priorités 2012

# Assemblée des Régions d'Europe (ARE)

*Ce document donne un aperçu des priorités de l'ARE pour 2012 et une description des principales initiatives qui seront entreprises au sein des Commissions et dans le cadre des différents programmes. Pour plus de détails, se référer aux différents programmes de travail des Commissions et aux personnes de contact mentionnées.*

### **Contacts généraux**

M. Pascal Goergen, secrétaire général – [p.goergen@aer.eu](mailto:p.goergen@aer.eu)

Tél.: +33 (0)3 88 22 74 40

Mme Sandrine Vinçon, assistante auprès du secrétaire général – [s.vincon@aer.eu](mailto:s.vincon@aer.eu)

Tél.: +33 (0)3 88 22 74 42

## Économie et développement régional (1)

### 1. Principales priorités pour 2012

Les principales priorités de la Commission 1, "Economie et Développement Régional" pour 2011 sont les suivantes:

#### Politique de cohésion:

Défendre une nouvelle politique de cohésion pour 2014-2020, en ce qui concerne ses aspects techniques comme politiques, sur la base du Livre Blanc sur la future politique de cohésion, publié en décembre 2010 ainsi que d'autres positions de l'ARE faisant autorité en la matière.

#### Changement climatique et énergie

Encourager les régions à intégrer les problématiques environnementales dans leurs différentes procédures décisionnelles et à prendre des mesures pour sauvegarder leurs ressources naturelles.

- *Changement climatique*: Attirer l'attention des régions sur les défis liés au changement climatique et leur proposer des outils ainsi que des exemples de bonnes pratiques leur permettant de faire face à ces défis.

- *Politique énergétique*: Promouvoir le développement des énergies renouvelables et soutenir les régions dans la définition de mesures pour l'efficacité énergétique.

#### Développement économique, entrepreneuriat et innovation

Aider les régions à mettre en œuvre la stratégie Europe 2020 et permettre les échanges de bonnes pratiques, en particulier concernant l'innovation et les stratégies favorisant l'entrepreneuriat.

Améliorer les savoir-faire et les expertises au sein des régions, par le biais de formations adaptées, grâce à des conseils d'experts, et par le lancement du 7<sup>e</sup> Prix de l'ARE pour l'innovation.

Continuer de mettre en avant les atouts que présentent les aéroports régionaux pour la compétitivité des régions.

#### Tourisme durable

Encourager l'écotourisme et le tourisme socialement responsable en accord avec les objectifs de développement durable et la cohésion économique, sociale et territoriale.

#### Agriculture et développement rural

Défendre une approche territoriale intégrée pour la Politique Agricole Commune après 2013 sur la base de la position de l'ARE sur la PAC adoptée à Istanbul en Novembre 2010 ainsi que d'autres positions de l'ARE faisant autorité en la matière.

### 2. Description des activités pour 2012

#### Politique de cohésion :

- Activités de lobbying et de communication pour diffuser le Livre Blanc de l'ARE sur la future politique de cohésion, par le biais de rencontres avec des députés européens dans le cadre de la publication des propositions législatives.



#### Environnement et énergie :

- Poursuivre les échanges d'expériences sur le développement des politiques énergétiques régionales, dans le cadre du groupe de travail
- Mettre en oeuvre le projet INTERREG IVC *REGIONS4GREENGROWTH*, qui a pour objectif la mise en oeuvre d'audits énergétiques par les pairs dans les régions participantes (projet devant encore être accepté).

#### Développement économique, entrepreneuriat et innovation

- Poursuivre les échanges d'expériences sur le développement de stratégies régionales pour l'entrepreneuriat au travers du groupe de travail de l'ARE sur l'entrepreneuriat et l'innovation.
- Lancer la 7<sup>ème</sup> édition du Prix européen des régions innovantes de l'ARE qui donnera à toutes les régions l'occasion de promouvoir leurs projets innovants, mais aussi de recevoir des avis détaillés par des experts reconnus et de découvrir d'autres projets et stratégies développés par d'autres régions.
- Mettre en oeuvre le projet INTERREG IVC *ECREIN+*, qui vise à permettre aux régions d'Europe de travailler de façon conjointe pour le partage d'expérience et de bonnes pratiques dans les domaines de l'innovation, de l'économie du savoir, de l'environnement et de la prévention des risques.
- Mettre en oeuvre le projet INTERREG IVC *SMART EUROPE*, qui a pour objectif la mise en oeuvre d'audits sur l'innovation par les pairs dans les régions participantes (projet devant encore être accepté).
- Poursuivre les échanges d'expériences sur le développement des aéroports régionaux, dans le cadre du groupe de travail.

#### Tourisme durable :

- Continuer les activités mises en oeuvre dans le cadre du projet PRESERVE Interreg IVC (audits d'experts sur le tourisme, événements de diffusion) qui a pour objectif de contribuer à améliorer l'efficacité des politiques régionales qui considèrent l'héritage culturel comme un facteur endogène de développement économique.

#### Développement rural :

- Mise en oeuvre d'un plan de lobbying défini et voté en 2010
- Dans ce contexte, et si cela se révèle opportun, organisation d'une conférence sur la PAC

#### Coopération avec le Réseau Régional des Jeunes

- Impliquer le Réseau Régional des Jeunes dans les activités de la Commission « Économie et Développement régional » de l'ARE et inclure les contributions du réseau régional des Jeunes de l'ARE dans les positions officielles présentées par la Commission « Économie et Développement régional » de l'ARE.

### **3. Réunions**

Les membres de la Commission 1 se rencontrent deux fois par an en réunion plénière. Ces réunions sont couplées avec les réunions des groupes de travail, quand cela est approprié : le groupe de travail sur la cohésion, le groupe de travail sur le changement climatique et l'énergie, le groupe de travail sur le développement rural, le groupe de travail sur les aéroports régionaux et celui sur l'entrepreneuriat et l'innovation. Des réunions ad hoc peuvent également être organisées en dehors de ces réunions plénières. De plus des conférences et séminaires peuvent être prévus sur demande des membres et fonction des enjeux.



#### **4. Calendrier**

<b>Mois</b>	<b>Activité</b>	<b>Lieu</b>
21 mars 2012	<b>Joint presidency meeting of Committee 1 and 3</b>	Denizli (TR)
Avril 2012	<b>Réunion plénière de la Commission 1</b>	Jönköping (S)
Septembre 2012	<b>Réunion plénière de la Commission 1</b>	

Veillez noter que les activités des groupes de travail (réunions, participation dans des événements externes), les éventuels audits d'experts et réunions liées à des projets subventionnés (ECREIN+, etc) ne sont pas mentionnés dans ce tableau.

*Adopté par l'Assemblée Générale à Ponta Delgada le 24 Novembre 2011*

### **Politique sociale et Santé publique (2)**

**Thème dominant: vieillissement actif et en bonne santé – s'adapter à l'évolution des réalités**

#### **Principes généraux**

- Égalité des chances: prendre en compte la perspective du genre dans le travail de la Commission et encourager les régions à respecter ce principe dans leurs travaux
- Intégration des jeunes: coopération avec le Réseau régional de la Jeunesse de l'ARE et contribution régulière à chacun des travaux
- Identification des synergies: renforcer la coopération avec d'autres Commissions de l'ARE, par exemple grâce à des événements conjoints

#### **Priorité 1 - L'innovation dans la santé et les services sociaux**

- E-santé: mettre en place les outils et services d'e-santé à travers les régions.
- Création de capacités dans les régions concernant: la gestion du changement, les nouveaux modèles de services de financement, la planification stratégique.
- Soins de santé transfrontaliers et mobilité des patients: évaluer l'impact de la nouvelle législation européenne et aider les régions à mettre en place les changements nécessaires.

#### **Mesures proposées**

- Contribuer à la conférence ministérielle e-santé de l'Union européenne: l'ARE va organiser une session concernant la perspective régionale en matière d'e-santé
- Organiser 1 réunion du réseau e-s@nté de l'ARE
- Organiser 1 événement de création de capacités pour les régions concernant la manière d'adapter leurs systèmes et de s'ouvrir à la conception et la prestation de services innovants
- Dresser un inventaire des compétences des régions dans le domaine de l'e-s@nté
- Créer un nouveau groupe de travail technique sur les soins de santé transfrontaliers

#### **Liens vers les développements à l'échelle de l'Union européenne:**

Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé (EIP AHA); plan d'action européen e-s@nté; stratégie Europe 2020; directive européenne sur la mobilité des patients dans les soins de santé transfrontaliers; possibilités de financement européennes, en particulier la Politique européenne de cohésion.



## **Priorité 2 - Bâtir des sociétés inclusives**

- Handicaps: aider les régions dans la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées
- Intégration des Roms: contribuer à la stratégie de l'ARE pour l'intégration des Roms
- Combattre la pauvreté et l'exclusion sociale

### Mesures proposées

- 2 séminaires du groupe de travail de l'ARE "Egalité des chances pour les personnes handicapées"
- Garantir le financement d'un projet de coopération interrégional sur la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies, soutenir la mise en place de ce projet et diffuser les résultats du projet.
- Actualiser la publication de l'ARE « Guide pour la compréhension et la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées au niveau régional » (dernière édition : novembre 2010)
- Contribuer aux activités prévues dans le cadre du plan action de l'ARE pour l'intégration des Roms, dirigé par la Commission 3 de l'ARE
- Contribuer à l'organisation d'une conférence des autorités locales et régionales sur les politiques couronnées de succès en matière d'intégration des migrants

### Liens vers les développements à l'échelle de l'Union européenne:

Europe 2020; Plateforme Européenne pour combattre la Pauvreté et l'Exclusion Sociale; Stratégie de l'UE en faveur des personnes handicapées; Cadre européen pour des stratégies d'intégration nationales des Roms; dispositions y afférentes dans le cadre de la future politique de cohésion.

## **Priorité 3 - Vieillesse active et en bonne santé**

Aider les régions à engager une réforme régionale en faveur du vieillissement actif et en bonne santé.

### Mesures proposées:

- Organiser une conférence au printemps 2012 afin d'exposer les mesures éventuelles que les régions peuvent prendre pour encourager le vieillissement actif et en bonne santé (allant de l'élaboration d'une politique régionale en matière de vieillissement actif et en bonne santé à la création de logements indépendants)
- Rédiger et adopter une déclaration de l'ARE énumérant les engagements que prennent les régions membres de l'ARE pour encourager le vieillissement actif et en bonne santé sur leur territoire.
- Rédiger un rapport de l'ARE destiné à surveiller les progrès des régions en matière de respect de leurs engagements d'ici la fin de l'année 2012.
- Le Secrétariat de l'ARE adhérera officiellement à la coalition des partenaires EY2012 et contribuera à ses réunions afin de rester en contact avec les autres partenaires, d'identifier les experts et partenaires des membres de l'ARE et d'augmenter la visibilité des régions dans ce domaine.

### Liens vers les développements à l'échelle de l'Union européenne:

Année européenne 2012: vieillissement actif; Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé (EIP AHA).



#### **Priorité 4 - Soutenir le travail régional en réseau dans le domaine de la santé et des affaires sociales**

Informier régulièrement les membres concernant les développements appropriés et soutenir la coopération accrue et les échanges entre les régions membres.

##### Mesures proposées:

- Bulletin "Quoi de neuf à la Commission 2" afin d'informer les membres (tous les 2 mois).
- Assurer la liaison avec d'autres partenaires et réseaux interrégionaux; en particulier, renforcer la coopération avec le réseau ELISAN en contribuant à chacun des événements (ELISAN = Réseau Européen pour l'Inclusion et l'Action Sociale Locale).
- Maintenir un dialogue régulier avec les institutions européennes.
- Renforcer la coopération avec les bureaux de représentation des membres à Bruxelles.
- Représenter l'ARE lors de forums d'acteurs clés: Forum européen sur la politique de la santé (parties prenantes et Commission européenne); Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale (dialogue entre les parties prenantes et la Commission européenne); Plate-forme technique pour la coopération en santé du Comité des Régions.

*Adopté par l'Assemblée Générale à Ponta Delgada le 24 Novembre 2011*

### **Comité permanent sur l'égalité des chances**

#### **Les Priorités politiques 2012**

- Développer une Stratégie ARE pour l'inclusion en collaboration avec tous les organes de l'ARE
- Intégrer le concept d'Egalité des Chances à tous les organes de l'ARE
- Engager une révision des compétences régionales dans le domaine de l'Egalité des Chances

##### Principes directeurs:

La coopération avec les autres organes de l'ARE – créer des synergies et ajouter des valeurs

L'inclusion des jeunes – coopération forte avec le Réseau régional de la Jeunesse

L'égalité des sexes – continuer à promouvoir la parité au sein des commissions de l'ARE et des travaux menés

#### **Priorité 1: Développer et mettre en œuvre une Stratégie de l'inclusion à l'ARE**

À la suite des discussions à l'Assemblée Générale 2011 (Açores, 24-25 novembre 2011), concernant le développement d'un plan d'action de l'ARE sur l'inclusion des Roms et le besoin d'une stratégie ARE à plus large échelle sur les questions d'inclusion au sein de l'ARE, le CPEC prendra l'initiative du développement d'une stratégie ARE de l'inclusion pour tous. L'inclusion des Roms sera un aspect important de cette stratégie, mais son envergure sera plus compréhensive et couvrira l'inclusion de toutes les personnes quelle que soit la nationalité, le sexe, les origines raciales ou ethniques, la religion ou la croyance, le handicap, l'âge, ou l'orientation sexuelle.

Cette stratégie sera développée sur la base des connaissances et des expériences de toutes les régions-membres de l'ARE. Le CPEC travaillera en liaison avec tous les autres organes de l'ARE afin de s'assurer que seront couverts tous les domaines dans lesquels l'ARE est active et pour lesquels tous les membres de l'ARE s'engagent à leur mise en œuvre, au sein de l'ARE et dans leur propre région.



## **Priorité 2: Intégrer l'Égalité des Chances dans tous les organes de l'ARE**

Identifier les domaines d'intérêt commun avec toutes les Commissions thématiques de l'ARE, organiser des événements communs et rédiger des directives et des déclarations communes.

Les domaines possibles de coopération couvrent :

La commission 1 : l'entreprenariat des femmes ; l'égalité des chances et les principes de non-discrimination dans la future politique de cohésion.

La commission 2 : Combattre le vieillissement (dans le cadre de l'année 2012 – Année européenne sur le vieillissement sain et actif) ; les inégalités en matière de santé

La commission 3 : l'inclusion des jeunes ; l'égalité des droits pour les LGBT ; l'inclusion des Roms

Le Comité permanent sur les Affaires institutionnelles : promouvoir l'égalité des chances en tant que partie intégrante de la démocratie régionale ; promouvoir l'égalité des chances au sein de la Politique européenne de voisinage

## **Priorité 3: Engager une révision des compétences régionales dans le domaine de l'égalité des chances**

Les compétences régionales dans le domaine de l'égalité des chances varient, entre quelques régions ayant des pouvoirs dans une large gamme de domaines (égalité des sexes, handicap, jeunesse, troisième âge) tandis que d'autres adoptent une approche plus limitée. Quelques régions mettent en œuvre des politiques d'égalité des chances sans avoir une compétence directe dans le domaine. Le CPEC de l'ARE fera une carte des compétences et des actions régionales dans ce domaine afin de créer une base de données pour soutenir l'échange des connaissances et d'expertise parmi les membres dans ce domaine.

### Actions prévues

Le CPEC prévoit d'organiser 3 événements en 2012, se concentrant sur les thèmes de :

- L'égalité des sexes
- La comparaison et l'évaluation des compétences régionales dans l'égalité des chances à travers l'Europe
- La promotion des droits des LGBT, en particulier parmi les jeunes

Le Président du CPEC assistera à au moins une réunion de chaque Commission pour identifier les domaines d'intérêt commun et augmenter les synergies avec le travail du CPEC.

Le Secrétariat CPEC travaillera en coopération avec les Secrétariats des autres organes de l'ARE afin de promouvoir l'inclusion en termes d'égalité des chances, dans leur travaux et développera le concept d'adhésion au comité permanent.

Le Secrétariat du CPEC organisera un sondage parmi les membres de l'ARE sur les compétences régionales dans le domaine de l'égalité des chances et le complètera avec une revue, dans le but de publier un rapport ARE sur les compétences régionales dans le domaine de l'égalité des chances pour l'automne 2012. Les résultats de ce sondage contribueront également à la Stratégie ARE pour l'inclusion.



## Commission culture, éducation, jeunesse, médias, coopération interrégionale et internationale (3)

### Priorités principales 2011 - 2012

- Culture: promouvoir la culture comme instrument du développement régional notamment auprès des fonctionnaires et acteurs culturels de nos régions à travers des formations en collaboration avec ENCATC, le réseau européen des formations culturelles.
- Coopération Internationale: Développer nos actions en faveur du régionalisme auprès des régions méditerranéennes, d'Europe de l'Est et du Sud-Est. Promouvoir les thématiques de la commission 3 dans notre travail de coopération internationale.
- Education/Formation: aider les régions à adapter leurs politiques d'éducation et de formation afin qu'elles donnent davantage d'opportunités à tous et équipent leurs habitants avec les outils nécessaires pour entrer sur le marché du travail, notamment en matière d'entrepreneuriat.
- Jeunesse: Intégrer davantage le Réseau Régional de la Jeunesse dans les structures de l'ARE afin de s'assurer de leur contribution sur l'ensemble des sujets dont se saisissent les commissions.

### Culture

- Mettre en place des séminaires de formations pour les fonctionnaires régionaux en charge de la culture
- Aidez les régions à préserver et promouvoir leur patrimoine
- Mettre en place et cultiver les relations existantes avec les acteurs clés en matière de culture (réseaux culturels, centres de formations, organisations internationales, ONG) afin de mettre en place les deux objectifs ci-dessus et en vue de faire de l'ARE un acteur reconnu dans le domaine de la culture.
- Soutenir le groupe de travail "Culture pour la Santé": organisation d'une conférence et mise en place d'activités de suivi.
- Continuer à faire entendre la voix des régions à l'occasion de débats/consultations pertinents.

### Coopération interrégionale et internationale

- Continuer à être le point d'entrée de toutes les initiatives de coopération internationale et répercuter les demandes de coopération auprès des différentes commissions.
- S'assurer que les activités au coeur de la commission 3 gagnent en visibilité et soient mieux représentées dans le travail de coopération internationale de l'ARE.
- Développer les liens existants avec les organisations internationales (PNUD, PNUE, BIT, ART GOLD, UNOPS, UNESCO) pour promouvoir les dossiers thématiques de l'ARE avec un accent géographique sur:
  - Les régions du pourtour méditerranéen
  - L'Europe de l'Est et du Sud-Est
- Développer de nouvelles initiatives avec les régions sus-mentionnées
- Accompagner les efforts de décentralisation dans des pays ne connaissant pas la subsidiarité notamment en Europe du Sud-Est
- Poursuivre notre coopération avec les réseaux existants et s'assurer de la prise en compte des priorités de l'ARE:
  - R20



## ○ PLATFORMA

- Identifier de nouveaux partenariats potentiels pour le travail international de l'ARE

### Education et formation

- Aider à la création d'un "passeport pour l'école" pour les enfants qui changent d'établissements scolaires en cours d'année (notamment les enfants de migrants, de roms) afin de synthétiser leurs performances scolaires et extra-scolaires et de favoriser leur intégration dans leur nouvelle classe.
- Promouvoir la mobilité grâce au programme Eurodyssée et mettre sur pied une approche qualitative du programme et de son fonctionnement
- Développer l'expertise des régions dans la transition de l'école au travail grâce à des évaluations de paires et promouvoir la connaissance des outils d'entrepreneuriat des jeunes
- Utiliser l'initiative de la Commission européenne "youth on the move" pour promouvoir les priorités ci-dessus
- Mettre en place une initiative commune avec le comité permanent sur l'égalité des chances dans le domaine de l'éducation

### Jeunesse

- Améliorer la coopération entre le Réseau Régional de la Jeunesse (RRJ) et l'ARE en incluant les prises de position du réseau dans les communications de l'ARE
- Continuer à appuyer le RRJ et promouvoir la participation des parlements/organisations de jeunesse au sein du RRJ pour s'assurer de l'engagement des jeunes dans la vie régionale européenne
- Aider les régions à établir et développer leurs politiques d'aide à l'emploi des jeunes
- Promouvoir l'inclusion des jeunes défavorisés dans les politiques régionales

N.B. La commission 3 gardera à l'esprit les priorités des autres commissions de l'ARE lors de l'élaboration de ces projets afin de développer des synergies lorsque faire se peut.

*Adopté par l'Assemblée Générale à Istanbul, le 11 Novembre 2010*

## **Comité permanent Affaires institutionnelles**

### **1. Principales priorités 2012**

#### **Priorité 1: Le cadre financier multi-annuel (MFF)**

Un budget permettant aux régions, villes et autorités locales de jouer un rôle actif au cœur du projet d'intégration européenne et dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 serait d'un intérêt bénéfique et mutuel pour l'ensemble des acteurs de la gouvernance à multi-niveaux en Europe.

#### Actions proposées:

**Eclairer:** Approcher les acteurs concernés des niveaux nationaux et européens, afin d'assurer que les prochains projets de règlements qui détailleront les propositions faites dans le cadre du MFF seront bien basées sur les principes clefs de gouvernance à multi-niveaux et de partenariat.

**Savoir:** Collecter, suivre, analyser d'un point de vue régional et disséminer les informations sur les différents règlements et les politiques concernées



**Agir:** Organiser des séminaires, réunion, ou sessions de formations en direction des élus régionaux, sur la base des connaissances collectées.

### **Priorité 2: L'impact de la crise économique sur la démocratie régionale, la subsidiarité et la décentralisation**

En temps de crise, la démocratie régionale, la décentralisation et la régionalisation peuvent s'avérer des instruments efficaces permettant une meilleure gestion des ressources. En outre, l'échelon régional permet une certaine proximité politique envers les citoyens, et facilite le maintien du dialogue. Une question intéressante à aborder touche à l'impact de la crise économique sur les processus de régionalisation et de décentralisation dans diverses parties de l'Europe.

Actions proposées:

**Eclairer:** Améliorer la prise de conscience, parmi les élus nationaux et les décideurs européens, de l'importance de la dimension régionale dans les efforts faits pour faire face à la crise et ses effets.

**Savoir:** Collecter des informations ponctuelles sur la situation dans différents pays et partager ces données avec des partenaires ad hoc.

**Agir:** Participer à l'organisation de séminaire(s) sur les développements observés dans différents pays d'Europe. Suggestions :

- Une approche comparative adoptant une perspective nord-sud, entre par ex. l'Espagne, l'Italie d'un côté le Royaume-Uni et la Suède de l'autre.
- Montrer sur la base d'exemples de bonnes pratiques, comment les régions peuvent contribuer à la croissance, à la compétitivité et la cohésion au sein de l'UE, par la bonne gouvernance.

### **Priorité 3: Régionalisation et coopération interrégionale au sein de l'UE, les pays voisins de l'UE et les pays candidats**

La promotion de la démocratie régionale, de la régionalisation, et de la décentralisation sont des aspects clefs dans le contexte de l'approfondissement mais aussi de l'élargissement futur de l'Union (voir à ce sujet le projet de position de l'ARE sur la Politique de Voisinage). Le développement de la coopération interrégionale entre les régions des pays voisins de l'UE apparaît également comme un élément crucial du maintien de la paix et du dialogue à travers l'Europe.

Actions proposées:

**Eclairer:** Participer à des forums de discussions sur la démocratie, la subsidiarité, la régionalisation mais également la coopération interrégionale, notamment dans les pays voisins de l'Union

**Savoir:** Promouvoir l'échange, et disséminer des informations sur la régionalisation dans les pays membres de l'Union, mais également dans les pays candidats et tiers. Collecter et disséminer des informations sur les outils et programmes ad hoc de coopération interrégionale, en particulier destiné aux pays voisins de l'Union. Actualiser le rapport de l'ARE sur le régionalisme si nécessaire.

**Agir:** Co-organiser des séminaires /forums ad hoc à Bruxelles et dans différents pays candidats ou tiers du voisinage de l'Union. Des visites pourraient également être envisagées au niveau bilatérale, pour permettre aux régions de pays candidats ou tiers voisins de l'Union de rencontrer leurs homologues situés dans des Etats membres.

### **Priorité 4: Financements européens**

En 2010 et 2011 le groupe de travail sur les financements européens a cherché à maximiser les synergies et opportunités de coopération avec d'autres secteurs de l'ARE,



et en particulier la le Groupe d'Action (Task Force) sur la Cohésion (Commission 1). Cette approche s'est avérée efficace et bénéfique, et il est donc proposé de poursuivre sur cette lignée. En 2012, le groupe de travail aura trois objectifs majeurs :

- Suivre la mise en place et influencer le contenu des futurs programmes de financement communautaires
- Améliorer la connaissance des instruments financiers innovants de l'UE, qui auront une importance accrue dans la période post-2014, et influencer leur contenu au bénéfice des régions
- Aider les membres de l'ARE à mieux comprendre les financements communautaires et améliorer leur capacité à accéder à ces fonds.

☞ Pour plus de détails, en particulier sur les actions proposées, veuillez consulter le programme de travail du groupe (document spécifique).

### **Priorité 5: Renforcer les Régions en tant qu'acteurs clefs de l'initiative Europe 2020**

En 2012, le Comité Permanent continuera d'organiser, en coopération avec les autres Commissions de l'ARE, des Académies de Formation afin de fournir aux fonctionnaires et élus régionaux des outils et connaissances utiles pour leur travail quotidien. Une Académie de Formation spécifique est prévue dans le cadre de la réforme territoriale affectant actuellement la Hongrie, qui implique que, dès 2012, les régions hongroises seront en charge du développement régional et responsables pour la gestion de fonds communautaires.

A part cela, l'accent sera mis en 2012 sur des sessions de formations en ligne avec les activités prévues dans le cadre du projet REALM (co-financé par le programme européen pour l'éducation et la formation tout au long de la vie). Ce projet, géré par le Hampshire et dont l'ARE est partenaire, prévoit l'organisation, à Bruxelles, de 4 séminaires d'une demi-journée chacun sur des initiatives Europe 2020, à savoir :

- Le vieillissement actif et une plateforme européenne contre la pauvreté
- Jeunesse en mouvement et de nouvelles compétences pour de nouveaux emplois
- Une Union pour l'innovation et une stratégie numérique pour l'Europe
- Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources et une politique industrielle à l'ère de la mondialisation

☞ Plus de détails sur ce projet sont disponibles auprès du Secrétariat général de l'ARE.

### **Priorité 6: Communiquer sur l'Europe**

Le Comité permanent poursuivra ses activités visant à informer le public sur l'Union Européenne et les politiques communautaires. Des Forums citoyens seront organisés en coopération avec les autres Commissions de l'ARE, à l'occasion de leurs plénières.

## **2. Calendrier 2012**

Ce tableau ne contient que les principaux événements liés aux actions proposées dans le cadre des priorités ci-dessus et n'entend pas être exhaustif. Les réunions du groupe de travail sur les financements européens, notamment, ne sont pas incluses, veuillez vous référer au programme de travail du groupe.

Date	Lieu	Objet
Janvier	République tchèque	Séminaire de promotion de l'ARE et Académie de Formation
Janvier	Bruxelles (BE)	Académie de Formation dans le cadre du projet



		REALM
28/29 février (à confirmer)	Erevan, Arménie	Rencontre ARE entre les régions d'Arménie, de Turquie, Azerbaïdjan, et Géorgie (ou 3è Sommet de la Mer Noire).
Mars	Bruxelles (BE)	Académie de Formation dans le cadre du projet REALM
Printemps	Budapest (Hongrie)	Académie de Formation sur la gestion de fonds communautaires, suite à la réforme territoriale en Hongrie
Avril	(à confirmer)	Bureau de l'ARE et réunion du Comité Permanent affaires institutionnelles
Printemps	Lieux de réunions plénières des Commissions	Forums citoyens à l'occasion de plénières de Commissions
Juin	Bruxelles (BE)	Académie de Formation dans le cadre du projet REALM
Automne	Lieux de réunions plénières des Commissions	Forums citoyens à l'occasion de plénières de Commissions
Octobre		Bureau de l'ARE et réunion du Comité Permanent affaires institutionnelles
Octobre	Nikosia (Chypre)	Académie de formation dans le cadre du projet de Chypre <sup>1</sup>
Octobre	Brussels (BE)	Académie de Formation dans le cadre du projet REALM
Novembre	(à confirmer)	Assemblée générale de l'ARE
Décembre	Bruxelles (BE)	Académie de formation dans le cadre du projet de Chypre

<sup>1</sup> L'ARE est partenaire de ce projet mené par l'Union des Municipalités de Chypre, et qui a pour objectif de disséminer des informations sur les financements communautaires. Le Comité permanent est impliqué dans ce projet par le biais de son groupe de travail sur les financements, et de son équipe du Secrétariat, qui co-organisera deux sessions de formation.

*Adopté par le Bureau de Bruxelles, le 29 Septembre 2011*

**Assemblée des Régions d'Europe**

6, rue Oberlin  
F-67000 Strasbourg  
FRANCE

Tél.: +33 (0)3 88 22 07 07 – Fax: +33 (0)3 88 75 67 19

Courriel : [secretariat@aer.eu](mailto:secretariat@aer.eu)

[www.aer.eu](http://www.aer.eu)

